

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCogne
COMITE SYNDICAL**Séance du 16 décembre 2024**
Délibération n°2024-141
A CALLEN (40)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En raison de l'absence de quorum constatée lors de la séance du 12 décembre 2024 à Callen (40) à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à Callen (40) le lundi 16 décembre 2024 à 18h00, conformément à l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, par renvoi à l'article L5211-1 du même code, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.
Date de la convocation : 12 décembre 2024

Étaient Présents: **M. BACHÉ Alain** portant pouvoir de **M. SORE Serge**, **Mme BREQUE Claudie** portant pouvoir de **Mme DESMOULIN Karine**, **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoirs de **M. PAIN Cédric** et **M. GILLE Hervé**, **M. DUFAY Michel**, **M. DUNOGUES Yves** portant pouvoirs de **M. DECLERCQ Cyrille** et **Mme LE YONDRE Nathalie**, **M. ICHARD Vincent**, **M. LANUSSE Denis** (arrivée 18h16), **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoirs de **Mme PIQUEMAL Sophie** et **Mme BEAUMONT Patricia**.

Absents excusés (pouvoirs): **Mme BEAUMONT Patricia** ayant donné pouvoir à **Mme VALIORGUE Magali**, **M. DECLERCQ Cyrille** ayant donné pouvoir à **M. DUNOGUES Yves**, **Mme DESMOULIN Karine** ayant donné pouvoir à **Mme BREQUE Claudie**, **M. GILLE Hervé** ayant donné pouvoir à **M. DEDIEU Vincent**, **Mme LE YONDRE Nathalie** ayant donné pouvoir à **M. DUNOGUES Yves**, **M. PAIN Cédric** ayant donné pouvoir à **M. DEDIEU Vincent**, **Mme PIQUEMAL Sophie** ayant donné pouvoir à **Mme VALIORGUE Magali**, **M. SORE Serge** ayant donné pouvoir à **M. BACHE Alain**.

Absents : **Mme ARDOUIN Aimée** (excusée), **M. BAUDE Vital**, **M. BLANC-SIMON Jean-Luc**, **M. BOUFFIN Yann** (excusé), **M. CARRERE Paul** (excusé), **M. COUTIERE Dominique** (excusé), **M. DELUGA François**, **M. DURRIEU Michel**, **M. FORET Thierry** (excusé), **M. GLEYZE Jean-Luc**, **M. LAGRAVE Renaud**, **Mme LARRUE Marie**, **M. LASSALE Jean-Claude**, **Mme MARIE Lucie** (excusée), **Mme MESPLES Olga** (excusée), **M. MARTINEZ Manuel**, **M. MONNIER Philippe**, **M. PAPADATO Patrick**, **M. SAINTORENS Denis**, **M. SARTRE Philippe** (excusé), **Mme TAPIN Maylis**, **M. TAUZIN Arnaud**, **Mme TOSTAIN Emmanuelle**, **Mme WEBER Sophie** (excusée).

Deuxième convocation en l'absence de quorum constaté			
ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	40	Nombre de voix maximum	97
Nombre de Présents	8	Représentant nombre de voix	41
Nombre de pouvoirs	8	Nombre de voix pour	41
Total présents et pouvoirs	16	Nombre de voix contre	
		Nombre d'abstentions	

PATRIMOINE NATUREL

SAGE Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés
Projet LIFE AWARE

Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'investit depuis plusieurs années, au travers de sa charte, sur l'aménagement et la gestion de l'eau et sur l'adaptation du territoire face au changement climatique. Il a notamment mutualisé des ressources humaines avec le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron (SMABVC) sur l'intégration des données du changement climatique à l'échelle des SAGE Leyre et Ciron.

Des questions concernant l'adaptation des pratiques forestières et agricoles face à ces changements font l'objet de réflexions et d'études, intégrant dans ces interrogations sur la thématique de l'eau, la qualité des eaux, la régulation des crues et la rétention d'eau en amont des bassins versants.

En 2023, un appel à manifestation d'intérêt concernant un projet lié à un programme européen LIFE sur le changement climatique et l'eau est proposé par l'Office international de l'Eau (OIEau). Ce projet a retenu l'attention du PNRLG qui a souhaité y répondre, en partenariat avec le SMABVC (Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron) et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG).

Ce projet, nommé LIFE AWARE, vise l'adaptation de la gestion des ressources en eau face aux réalités du changement climatique à l'échelle des bassins versants.

Le PNRLG, le SIAEBVELG et le SMABVC, structures respectivement porteuses des SAGE Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés, SAGE Lacs Médocains et SAGE Ciron, souhaitent travailler ensemble à l'échelle de ces trois SAGE, tous trois situés sur le triangle landais.

En effet, ce travail, qui débiterait en septembre 2025, a pour ambition de permettre de :

- Mutualiser les connaissances et les réflexions sur le fonctionnement hydrologique et hydraulique des fossés et des crastes du territoire,
- Engager les discussions avec les acteurs professionnels concernés afin d'identifier leur niveau d'acceptation des évolutions possibles à mettre en œuvre,
- Mutualiser les actions et la mise en place de solutions fondées sur la nature permettant d'atténuer les crues en périodes humides et éventuellement les sécheresses en périodes de fortes chaleurs.

Ce projet est déposé dans le cadre d'un programme européen LIFE qui pourrait apporter des financements à hauteur de 60 % environ. L'Agence de l'Eau Adour-Garonne compléterait ces financements via différents programmes, notamment le Contrat Eau et Climat Bassin d'Arcachon pour la partie SAGE Leyre et SAGE Lacs Médocains. Les 20% restants représenteraient la part d'auto-financement des 3 collectivités.

La proposition de projet LIFE AWARE a été déposée le 17 septembre 2024, pour une réponse de la part de l'Europe attendue en février 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité :

- **DE VALIDER**, pour principe, l'engagement du Parc naturel régional des Landes de Gascogne sur ce projet.
- **D'AUTORISER** le Président à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 18 décembre 2024

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Signé par : Vincent DEDIEU
Date : 18/12/2024
Qualité : PRESIDENT

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et mise en ligne le

20/12/2024